



Qui sont les meilleurs représentants français au Parlement européen ?

Le Groupe des Belles Feuilles livre son classement des Eurodéputés français à quelques jours des élections européennes du 25 mai 2014

Qu'est ce qu'un bon parlementaire européen ? Le Groupe des Belles Feuilles, en partenariat avec l'hebdomadaire *Challenges*, propose de nouveaux éléments de réponse dans un baromètre résolument novateur.

Plusieurs classements de ce type ont déjà paru dans la presse, suscitant analyses, commentaires et critiques. Le Groupe des Belles Feuilles a souhaité apporter sa contribution argumentée à ce débat, au demeurant salutaire, sur le rôle des parlementaires européens.

Le baromètre que nous proposons se veut une évaluation plus **équilibrée** et **approfondie** de l'activité parlementaire des eurodéputés. Récusant les évaluations traditionnelles, strictement quantitatives, nous avons au contraire traité, enrichi et pondéré des données quantitatives et qualitatives, sur la base de convictions assumées.

Pour nous, le bon parlementaire européen est celle/celui qui utilise toutes les ressources à sa disposition pour :

- représenter ses concitoyens
- légiférer
- contrôler l'Exécutif
- s'exprimer, faire entendre son message, même si ce message est critique envers l'Union européenne.

Extraits de notre palmarès (la version complète est disponible sur le [site](#) du GBF)

Les meilleur(e)s ...

Marie-Christine	VERGIAT	129
Véronique	MATHIEU	129
Pervenche	BERES	129
Marielle	DE SARNEZ	126
Sylvie	GOULARD	125
José	BOVE	125
Yannick	JADOT	112
Eva	JOLY	110
Younous	OMARJEE	107
Sophie	AUCONIE	107

... et les pires

Harlem	DESIR	50
Brice	HORTEFEUX	50
Eric	ANDRIEU	49
Agnès	LE BRUN	48
Yves	COCHET	47
Jacky	HENIN	36
Marine	LE PEN	35
Jean	ROATTA	32
Jean-Marie	LE PEN	31
Karim	ZERIBI	21

Méthodologie

- Une méthode de notation facile, inspirée des marchés publics.
Après avoir défini une série de critères pertinents, nous attribuons, pour chaque critère, une note – de 1 à 5 – à l'eurodéputé(e) en fonction des données brutes collectées, en retenant des seuils délibérément discriminants. En fonction de l'importance accordée au critère, nous pondérons ensuite la note par un coefficient multiplicateur.
- Cinq catégories de critères qui balayent l'ensemble des fonctions de l'activité parlementaire
 1. La fonction **représentative** : taux de présence, transparence, cumul des mandats
 2. La fonction **expressive** : discours, déclarations, résolutions
 3. La fonction **législative** : rapports législatifs, avis, rapports de groupe, amendements
 4. La fonction de **contrôle** : questions
 5. La fonction **pédagogique** fondée sur des critères nouveaux : empreinte médiatique, audience numérique, effort pédagogique
- Une démarche collective et participative : ont contribué à la définition des critères, à la collecte des données, à l'élaboration du classement et à son interprétation :
 - Les membres et les experts du Groupe des Belles Feuilles : hauts fonctionnaires, diplomates, assistants parlementaires, militants associatifs et politiques, cadres de l'entreprise et universitaires.
 - 45 étudiants de l'ESSEC sous la direction de leur professeur, Mme Viviane de Beaufort.

Nos résultats, nos réflexions

Dans un [document de synthèse](#), vous retrouverez le classement complet, nos analyses et notre typologie des Eurodéputés français.

- Votre député correspond-t-il à l'un des 5 profils que nous avons distingués ? Absentéiste, Cumulard, Bosseur, Pédagogue, Législateur, Influent, Médiatique
- Qui sont les meilleurs parlementaires de chaque groupe ? Quels sont les partis les plus investis ?
- Pourquoi notre méthode ne pénalise pas les parlementaires des petits groupes ?
- Quels sont les enjeux d'un mandat parlementaire européen ? Que signifie être influent à Strasbourg et à Bruxelles ?

A propos du Groupe des Belles Feuilles

Fondé en 1988, le Groupe des Belles Feuilles est un club de réflexion sur les questions européennes qui rassemble des étudiants et des jeunes professionnels, français et étrangers. Force de proposition indépendante et libre de toute affiliation politique, le GBF est une association régie par la loi 1901. Il est financé par les cotisations de ses membres et le concours régulier de la Fondation Hippocrène et d'autres soutiens.

Contact presse

Thomas Raineau, *Délégué général du Groupe des Belles Feuilles*

06 78 38 81 52 - thomas.raineau@groupepedesbellesfeuilles.eu